

Commission de VALidation des Données pour l'Information Spatialisée

Session plénière du Comité du 16 septembre 2009

Standard de données soumis à validation :
Aires d'alimentation de captage (AAC)
et leurs zones de protection associées

Rapporteuse : Christine Bordier
DDEA 14



Plan de l'exposé

La thématique : la protection des captages d'AEP

L'historique et la démarche d'instruction

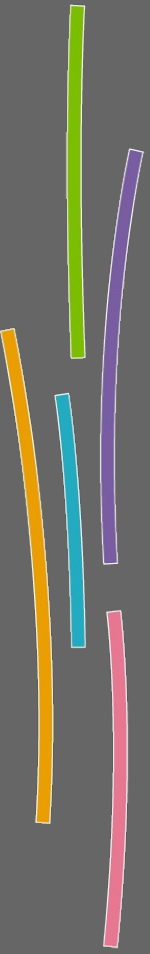
Les deux standards proposés :

Aire d'alimentation de captage

N_AAC_AEP_S

Zone de protection des AAC

N_PROTECTION_AAC_AEP_S



La thématique : la protection des captages d'AEP

Des périmètres emboîtés

Périmètre de protection
L. 1321-2 CSP
1 captage



Aire d'alimentation de captage(s)
1 ou plusieurs captages rapprochés

Zone de protection de l'AAC
1 ou plusieurs captages rapprochés

La thématique : la protection des captages d'AEP

Un contexte réglementaire qui se renforce

DCE et loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 → notion d'AAC

Décret du 14 mai 2007 relatif à certaines zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) → délimitation des AAC

L'historique et la démarche d'instruction

Une demande originaire de SD

Partenariat AESN - DDEA14 pour mettre à disposition les périmètres des BAC (Bassins d'Alimentation de Captage)

Demande auprès de la CNV / DDAF 14 (février 2008)

Une instruction en concertation avec les experts (AC) et praticiens (SD)

Forum GéoBASE (DRAAF - DDAF - DDEA)

Réunion 8 juillet 2009 : ONEMA, DAC MEEDDM, DAC MAAP, DDEA 14 (rapporteuse), COVADIS



Les deux standards proposés

Aire d'alimentation de captage :
N_AAC_AEP_S

1 AAC concerne 1 ou plusieurs captages

unicité du code AAC pour 1 captage

pluralité de codes captages pour 1 AAC

1 identifiant AAC → sollicité auprès du SANDRE,
devrait être intégré dans les attributs des
captages

Zone de protection des AAC :
N_PROTECTION_AAC_AEP_S

même logique que pour l' AAC



MINISTÈRE
DE L'ALIMENTATION
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Les deux standards proposés

Aire d'alimentation de captage - N_AAC_AEP_S

Dans la définition :

Référence à la DCE

Mention de la couche associée des zones de protection

Méthode de délimitation (BV ou guide méthodo)

Dans la description « géomatique » :

saisie au 10.000ème sur SCAN 25

utilisation du 10.000ème au 1.000.000ème

statut : données publiques réutilisables à des fins non commerciales